

POLITIQUE RSE

La SPL Destination Rennes **est très attentive à maintenir l'équilibre entre attractivité et durabilité**, et à ne pas opposer ces deux logiques.

En effet, la SPL Destination Rennes considère que **le développement durable est aujourd'hui une dimension essentielle de ses missions** et veille à agir pour que ses activités préservent l'environnement et génèrent des retombées positives pour l'ensemble du territoire, qu'elles soient économiques ou sociétales.

Ainsi, la SPL Destination Rennes **poursuit depuis 2014 l'ambition de bâtir et de valoriser, avec l'ensemble de ses parties prenantes, une Destination durable et responsable.**

Toutes les activités de la SPL Destination Rennes, avec les 3 pôles métiers qui la composent : Attractivité touristique, Attractivité économique et Rencontres professionnelles (Centre des congrès et Bureau des congrès), sont concernées par la démarche RSE. De nombreux projet sont été menés - mise en place de la Commission Qualité RSE au sein du conseil des acteurs, création de la charte écoresponsable...- et la SPL Destination Rennes **est aujourd'hui engagée dans la labellisation "Destination internationale responsable (DIR)".**

Cette volonté est cohérente avec la stratégie de Rennes Métropole qui est fortement engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique et la transition vers un territoire post carbone (Plan Climat Air Énergie Territorial adopté en avril 2019). Elle s'inscrit par ailleurs pleinement, dans le plan de rebond(s) métropolitain adopté à l'automne 2020, qui engage l'économie rennaise vers la résilience et la transformation des acteurs économiques vers plus de sobriété écologique et énergétique, une digitalisation vertueuse et une meilleure prise en compte de l'humain.

Ainsi, pour aller vers la labellisation DIR, Destination Rennes structure sa démarche RSE avec la mise en conformité ISO 20 121.

Consciente de l'importance des enjeux environnementaux, sociétaux et économiques répondant aux exigences de la norme ISO 20 121, Destination Rennes a structuré sa politique RSE à travers **4 Objectifs de Développement Durable** :

1. **PROMOUVOIR ET METTRE EN ŒUVRE L'EXCELLENCE D'UN ACCUEIL RESPONSABLE AU SEIN DE LA DESTINATION ;**
2. **MAITRISER LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIÉTAUX SUSCITÉS PAR LES ACTIVITÉS DE DESTINATION RENNES ;**
3. **MOBILISER ET ACCOMPAGNER L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES EN FAVEUR DE L'ENGAGEMENT RSE DE DESTINATION RENNES ;**
4. **ŒUVRER EN FAVEUR D'UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE ET TRANSPARENTE, AU SERVICE DE L'EXEMPLARITÉ ET DE L'INNOVATION.**

Pour prévenir les risques sociaux, environnementaux et de gouvernance liée à ses activités, **la SPL Destination Rennes souscrit pleinement aux devoirs de vigilance, de transparence, d'inclusion et d'intégrité et entend revendiquer et incarner ces valeurs à travers son système de management responsable.**

A cet effet, l'entreprise s'engage à respecter pleinement les exigences légales applicables à ses activités et à rendre publique la présente politique RSE.

La performance de cette démarche repose également sur une transparence et un dialogue permanent, mis en œuvre avec l'ensemble des parties prenantes, internes et externes. Une Politique d'Achat Responsable définit par ailleurs l'engagement réciproque attendu dans la collaboration avec les prestataires et fournisseurs.

Enfin, la SPL Destination Rennes s'engage à donner un cadre précis pour la définition, la mise à jour et l'évaluation de ses objectifs RSE, et ce, dans une perspective d'amélioration continue ; ce cadre passe notamment par les plans d'actions, définis à l'échelle de chaque Pôle Métier, et des indicateurs de performance qui seront associés à chacune des actions déterminées.